

Périgueux, le 25 novembre 2020

### Note à l'attention des familles des élèves de l'établissement

#### Objet : Fonds régional de Solidarité Familles

Madame, Monsieur,

Le conseil régional Nouvelle-Aquitaine a voté le 5 octobre dernier le principe d'une aide aux familles qui ont un enfant scolarisé en lycée et qui subissent les conséquences économiques de l'épidémie de Covid-19.

Votre enfant étant scolarisé dans notre établissement, si vous rencontrez des difficultés en raison d'une perte significative de revenus liée à la crise sanitaire, vous pouvez prétendre à une aide ponctuelle.

Conçu pour vous aider à régler les factures du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2020-2021, notamment dans les domaines de la restauration, de l'hébergement et du transport scolaire, ce dispositif peut aussi participer à la prise en charge de toute dépense visant à favoriser la continuité pédagogique (par exemple coût d'un abonnement à internet) et plus globalement la scolarité.

Il vous suffit de compléter le formulaire de demande (voir pièce jointe) et de le retourner au secrétariat d'intendance par mail à l'adresse [gest.0240028a@ac-bordeaux.fr](mailto:gest.0240028a@ac-bordeaux.fr) ou par courrier.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre Mme Guillerm au 05.53.35.56.06.

Le lycée instruira votre demande pour le compte de la région Nouvelle-Aquitaine.

A l'issue de la commission d'aide sociale, vous serez informé(e) du montant qui vous a été attribué et des modalités de son versement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus sincères.

Le Proviseur,



Dominique BOISSARD